Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20261020-DB_2026_68-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

COMMUNE DE TREVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation :
LE 15/10/2026

Délibération DB-2026-68

SBAA : DESIGNATION DES REFERENTS COMMUNAUX TRANSITION ECOLOGIQUE

L'An Deux Mil Vingt Six, le Vingt Octobre à Dix-huit Heures et Trente Minutes le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Tréveneuc sous la Présidence de SERANDOUR Marcel, Maire.

PRÉSENTS : BIGOURIE Séverine, CLOCHET Jean-Jacques, DESPOIX Maryse, DRILLET Alain, ESCANDE Bernard, GOULVEN Amélie, LE ROUX Marie, PELLAN Nicolas, SERANDOUR Marcel, SZYSZKA-COLLARD Sandrine et SZYSZKA Jean-Lou

ABSENTS REPRESENTES : CHAMPAGNE Isabelle procuration à SERANDOUR Marcel ; KERVOËL Annick procuration à DESPOIX Maryse ; CHARTIER Pierre-Yves procuration à DRILLET Alain ; HIRIGOYEN Julie procuration à BIGOURIE Séverine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ESCANDE Bernard

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes par Marcel SERANDOUR

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** et du programme **Territoire Engagé Transition Écologique** porté par **Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA)**, l'intercommunalité souhaite renforcer le maillage et le dialogue avec l'ensemble de ses communes membres.

Afin de faciliter la circulation des informations, la coordination des initiatives locales et la mobilisation sur les enjeux de transition (énergie, biodiversité, mobilités, gestion des déchets, alimentation durable, etc.), Saint-Brieuc Armor Agglomération invite chaque commune à désigner un ou plusieurs **référents communaux à la transition écologique**.

Ce(s) référent(s) aura(ont) pour missions principales :

1. **Être l'interlocuteur privilégié** de la Direction de la Transition Écologique de SBAA.
2. **Relayer les informations, projets et dispositifs d'accompagnement** proposés par l'agglomération auprès des élus et des services communaux.
3. **Favoriser l'émergence d'actions communales** en faveur de la transition écologique et contribuer aux bilans de territoire.
4. **Participer au réseau des référents communaux** animé par SBAA afin de partager les retours d'expérience entre collectivités.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20261020-DB_2026_68-DE

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation de :

- **Référent Élu :** M. SZYSZKA Jean-Lou, Conseiller municipal

Délibération

Le conseil municipal,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
VU le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Saint-Brieuc Armor Agglomération ;
CONSIDÉRANT la nécessité de renforcer la coopération entre la commune et Saint-Brieuc Armor Agglomération en matière de transition écologique et de développement durable ;
ENTENDU l'exposé du Maire ;
Après en avoir délibéré, par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
15		

DÉCIDE

- ✓ **DE DÉSIGNER** en qualité de référent(s) communal(aux) à la transition écologique auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération :
  - M. SZYSZKA Jean-Lou, Conseiller municipal.
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à notifier cette désignation au Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération et à transmettre les coordonnées du (ou des) référent(s) désigné(s) via la plateforme de renseignement mise à disposition par SBAA.
- ✓ **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
Bernard ESCANDE

Le Maire,
Marcel SERANDOUR

MAIRIE DE TREVENEUC (Côtes-d'Armor)